



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

archives

Question écrite n° 7844

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme le ministre de la culture et de la communication de lui préciser les perspectives de mise en oeuvre de la dérogation générale d'ouverture au public des Fonds (archives) de la Seconde Guerre mondiale qui, après contacts avec les ministères concernés, devait faire l'objet d'une communication au Premier ministre « avant le 2 décembre ».

Texte de la réponse

Des propositions de dérogation générale sont en cours d'examen entre les ministères concernés. Elles couvrent des dossiers conservés tant dans les différents centres des archives nationales que dans les archives départementales. Eu égard à l'importance des documents, au grand nombre de ministères et d'administrations concernées, et à la diversité des classements selon les dépôts, la rédaction de la synthèse requiert un délai supplémentaire.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7844

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 1997, page 4570

Réponse publiée le : 26 janvier 1998, page 428